

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1235

25 mai 2013

SOMMAIRE

3B Binani Glassfibre S.à r.l.	59236	Minlam Luxembourg S.à r.l.	59234
Adrien Invest Luxembourg S.A.	59236	Misys Newco 2 S.à r.l.	59248
AG2HR S.à r.l.	59249	Misys Newco 3 S.à r.l.	59248
ASSA ABLOY Treasury S.à r.l.	59237	Newdeal S.à r.l.	59235
BMB Ressources	59238	Phoenix Finance & Immo Luxembourg S.à.r.l.	59247
CENSI Holding B S.à r.l.	59279	Phoenix Immo Luxembourg S.à.r.l.	59247
Châssis PVC Carlos de Jaeger s.à r.l.	59237	Promobe S.A.	59251
Contact-Lux S.A.	59279	RPeV Luxembourg S.à r.l.	59253
Crystal Vision S.à r.l.	59239	Sagelux S.A.	59234
Delta Shipping S.A.	59245	Salcon S.à r.l.	59234
DIF Infrastructure II Participations Luxem- bourg S.à r.l.	59280	SEB 5 - SICAV - FIS	59237
Ecotechnology S.A.	59280	Seed Ventures Partners	59235
Eggos S.A.	59280	Soneparfi SA	59237
FMC Advisers Luxembourg S.A.	59272	Superfund Asset Management GmbH - Niederlassung Luxembourg	59280
Harlock Sàrl	59243	Terrassements Moreno S.à r.l.	59241
JP/LX BC Stereo V S.à r.l.	59236	Transvialux S.à r.l.	59249
Kids Brands Group International S.à r.l.	59239	UniCredit International Bank (Luxem- bourg) S.A.	59235
KLA-Tencor MIE Holdings S.à r.l.	59238	UniCredit International Bank (Luxem- bourg) S.A.	59238
Luxstream I S.A.	59253	Vertimo S.A.	59236
Maga International S.à r.l.	59234	Via Consulting AG	59245
Magellan Equity Investments S.à r.l.	59234	Villiers Finance S.A.	59238
Magic Newco 2 S.à r.l.	59248		
Magic Newco 3 S.à r.l.	59248		

Maga International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 140.906.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/04/2013.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2013047426/12.

(130057559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2013.

Magellan Equity Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 46.904.158,75.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 164.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2013.
Julien FRANCOIS
Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2013047427/12.

(130057505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2013.

Salcon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, An de Längten.
R.C.S. Luxembourg B 107.576.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013047554/10.

(130057932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2013.

Sagelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 111.522.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013047553/10.

(130058157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2013.

Minlam Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 136.787.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013047447/10.

(130057939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 103.341.

L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa réunion du 28 mars 2013, a nommé M. Stefano Ceccacci (résident professionnellement à I-20121 Milan, 1 via San Protaso) et Mme. Kathrin Kerls (résidente professionnellement à L-2180 Luxembourg, 8-10 rue Jean Monnet) en qualité d'administrateurs, et a ratifié la cooptation de M. Waleed El-Amir (résident professionnellement à I-20121 Milan, 1 via San Protaso) en qualité d'administrateur telle que décidée par le Conseil d'Administration en date du 6 mars 2013.

Les mandats des nouveaux administrateurs expireront à la date de l'assemblée générale annuelle convoquée pour l'approbation des comptes de l'exercice 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013046478/18.

(130055948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

Newdeal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 174.948.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société NEWDEAL Sàrl qui s'est tenue au siège social de la société le 06 mars 2013 que:

- La société transfère son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt à L-1717 Luxembourg.
- Est nommé en tant que second gérant Monsieur LO PRESTI Ludovic, né le 29 mai 1980, à VERVIERS, BELGIQUE, demeurant professionnellement à 20, rue Glesener, L-1630, LUXEMBOURG, pour une durée indéterminée.
- La société sera uniquement engagée par la co-signature des deux gérants dans le cadre de la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 avril 2013.

Pour NEWDEAL Sàrl

LPL Expert-Comptable Sàrl

Référence de publication: 2013046308/18.

(130056212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

Seed Ventures Partners, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 76.443.

EXTRAIT

Rectificatif du dépôt L130049537

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 21 mars 2013 à 14.00 h

a été nommé administrateur Monsieur Pieter Eduard DE GRAAF, né le 13 octobre 1939 à Rotterdam, Pays-Bas, demeurant à Kosmos 64, NL-3225 VC Hellevoetsluis, Pays-Bas

à effet rétroactif du 1^{er} février 2012 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017

en remplacement de Monsieur Jan Herman VAN LEUVENHEIM

SEED VENTURES PARTNERS

Pieter E. DE GRAAF

Administrateur

Référence de publication: 2013046423/18.

(130056651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

3B Binani Glassfibre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 163.525.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 21 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 mars 2013.

Maître Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2013041545/13.

(130050465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Vertimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 154.356.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013041522/14.

(130050781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

JP/LX BC Stereo V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 139.381.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 28 novembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 décembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013041225/13.

(130050691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Adrien Invest Luxembourg S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 171.593.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013042115/14.

(130051209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

Soneparfi SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 5, rue Xavier Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 161.554.

Les statuts coordonnés au 14/02/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 29/03/2013.
Me Cosita Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2013042040/12.

(130051697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

ASSA ABLOY Treasury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 172.813.

Les statuts coordonnés au 15/03/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 29/03/2013.
Me Cosita Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2013042132/12.

(130051369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

SEB 5 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 131.694.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 avril 2013

Sont nommés administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2014:

Monsieur Peter Kubicki avec adresse professionnelle à L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, président

Madame Marie Winberg avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, 8 Sveavägen,

Monsieur Alexander Klein avec adresse professionnelle à D-60327 Frankfurt am Main, Rotfeder Ring 7,

Est nommé réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour l'exercice social 2013/2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013046419/17.

(130056199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

Châssis PVC Carlos de Jaeger s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 32A, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 100.514.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 29 mars 2013.
Pour la société
Joëlle SCHWACHTGEN
Le notaire

Référence de publication: 2013042170/13.

(130051587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

KLA-Tencor MIE Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 110.659.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013043789/14.

(130053832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2013.

Villiers Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1885 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.289.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2013.

Référence de publication: 2013042909/10.

(130051755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 103.341.

Monsieur Angelo Brizi, résident professionnellement à L-2721 Luxembourg, 4 rue Alphonse Weickert, a démissionné des fonctions d'administrateur de UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A. en date du 13 mars 2013.

Monsieur Piero Bonarelli, résident professionnellement à I-20121 Milan (Italie), 1 via San Protaso, a démissionné des fonctions d'administrateur de UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A. en date du 25 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2013.

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013045817/15.

(130055583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

BMB Ressources, Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 176.288.

Décision de l'Associé unique du 27 mars 2013

L'actionnaire unique accepte la démission de l'ancien administrateur et administrateur-délégué Ionosis Ltd et nomme, comme administrateur unique - et administrateur-délégué, Mme Maria STALS.

Mme Maria Stals, née le 2 janvier 1958 à Lommel est domiciliée professionnellement au 283, Route d'Arlon à L-8011 Strassen.

Le remplacement de Ionosis Ltd prend effet dès ce jour et son mandat prendra fin en 2018.

Pour acceptation des mandats d'Administrateur & d'Administrateur-délégué

Maria STALS

Référence de publication: 2013045978/15.

(130056085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

Crystal Vision S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 120.772.

—
Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05.04.2013

Les associés de la société CRYSTAL VISION S.A R.L. réunis le 05.04.2013 au siège social, ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Le gérant GREENLINE INVESTMENTS S.A. est représenté par Madame Liudmila KUCHEROVA née le 07.11.85 à Leningrad (RUSSIE), demeurant à 2-1-277, Turkustr., RUS – 192242 Saint Petersburg (RUSSIE).

1. Transfert du siège social du gérant GREENLINE INVESTMENTS S.A. au 59, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 05.04.2013.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013045459/17.

(130055464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Kids Brands Group International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 175.661.

In the year two thousand and thirteen, the twenty-seventh day of the month of March.

Before us Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CYRILLUS-VERBAUDET GROUP, a Société par Actions Simplifiée, incorporated under the laws of France and having its registered office at 3 Rue du Colonel Moll, F-75017 Paris, registered with the Paris trade and companies register,

in its capacity as sole shareholder of KIDS BRANDS GROUP INTERNATIONAL S.à r.l., a private limited company incorporated and organised under the Luxembourg laws, having its registered office at 26A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 175.661, incorporated on 06 March 2013 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company),

here represented by Nicolas DUMONT, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 25 March 2013.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to enact the following:

I. CYRILLUS-VERBAUDET GROUP is the sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder) and represents the entire share capital of the Company;

II. the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each;

III. the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of eighteen million eight hundred and twenty-four thousand five hundred euro (EUR 18,824,500.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to eighteen million eight hundred and thirty seven thousand euro (EUR 18,837,000.-) by the issuance of eighteen million eight hundred and twenty-four thousand five hundred (18,824,500) shares, in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder declares to subscribe to eighteen million eight hundred and twenty-four thousand five hundred (18,824,500) newly issued shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) each and to fully pay up the shares by way of a contribution in cash in an aggregate amount of eighteen million eight hundred and twenty-four thousand five hundred euro (EUR 18,824,500.-).

The amount of eighteen million eight hundred and twenty-four thousand five hundred euro (EUR 18,824,500.-) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

The Sole Shareholder notes that, as a consequence of the preceding resolution, article 5.1 of the articles of association of the Company is restated and shall henceforth be worded as follows:

"The share capital is set at twenty million six hundred and ninety thousand euro (EUR 18,837,000.-), represented by eighteen million eight hundred and thirty-seven thousand (18,837,000) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up."

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately six thousand euro (EUR 6,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-septième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CYRILLUS-VERBAUDET GROUP, une Société par Actions Simplifiée, constituée sous les lois de la République française, établie et ayant son siège social au 3 Rue du Colonel Moll, F-75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris,

en sa capacité d'associé unique de KIDS BRANDS GROUP INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175.661, constituée suivant acte reçu par Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg en date du 06 mars 2013, n'ayant pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

ici représentée par Nicolas DUMONT, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 mars 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par les mandataires de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel qu'énoncé précédemment, a requis le notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. CYRILLUS-VERBAUDET GROUP est l'associé unique de la Société (l'Associé Unique) et représente l'intégralité du capital social de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune;

III. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix-huit million huit cent vingt-quatre mille cinq cent euros (EUR 18.824.500,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à dix-huit million huit cent trente sept mille euros (EUR 18.837.000,-) par l'émission de huit million huit cent vingt-quatre mille cinq cent (18.824.500) parts sociales sous forme nominative, toutes les parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

L'Associé Unique déclare souscrire aux huit million huit cent vingt-quatre mille cinq cent (18.824.500) parts sociales nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et procéder à la libération intégrale des parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de dix-huit million huit cent vingt-quatre mille cinq cent euros (EUR 18.824.500,-).

Le montant de dix-huit million huit cent vingt-quatre mille cinq cent euros (EUR 18.824.500,-) est désormais à la disposition de la Société; la preuve en ayant été rapporté au notaire soussigné qui en a expressément pris connaissance.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique note que l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à dix-huit million huit cent trente-sept mille euros (EUR 18.837.000,-), représenté par dix-huit million huit cent trente-sept mille (18.837.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Frais et Dépenses

Le montant des frais et dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison du présent acte est évalué environ à six mille euros (EUR 6.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, agissant en cette qualité comme dit ci-avant et connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. DUMONT, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 27 mars 2013. Relation: DIE/2013/3874. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 28 mars 2013.

Référence de publication: 2013041236/119.

(130050587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

Terrassements Moreno S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 140, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 176.237.

— STATUTS

L'an deux mil treize, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Juan Ramon MORENO GARRIDO, entrepreneur, né à Granada (Espagne), le 30 juin 1966, demeurant à E-18220 Albolote (Espagne) 20, Calle de Juan Carlos I.

2.- Monsieur Francisco Javier MORENO GARRIDO, entrepreneur, né à Granada (Espagne), le 18 juin 1969, demeurant à E-18220 Albolote (Espagne) 18, Calle de Juan Carlos I.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «TERRASSEMBENTS MORENO S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi à Munsbach.

Il pourra être transféré en tout autre commune du Grand-Duché de Luxembourg, par décision du ou des associés prise aux conditions requises pour la modification des statuts.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objets tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger, le terrassement et génie civil ainsi que la location de machines.

De manière générale, elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en favoriser la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Juan Ramon MORENO GARRIDO, préqualifié, cinquante parts	50
2.- Monsieur Francisco Javier MORENO GARRIDO, préqualifié, cinquante parts	50
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, moyennant certificat bancaire.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2013.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 1.000,- €.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est fixée à L-5366 Munsbach, 140, rue Principale.

2.- Le nombre de gérants est fixé à deux:

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

- Monsieur Juan Ramon MORENO GARRIDO, entrepreneur, né à Granada (Espagne), le 30 juin 1966, demeurant à E-18220 Albolote (Espagne) 20, Calle de Juan Carlos I.

Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:

- Monsieur Francisco Javier MORENO GARRIDO, entrepreneur, né à Granada (Espagne), le 18 juin 1969, demeurant à E-18220 Albolote (Espagne) 18, Calle de Juan Carlos I.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants technique et administratif.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Moreno Garrido, F. Moreno Garrido, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mars 2013. Relation: LAC/2013/13666. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 mars 2013.

Référence de publication: 2013042061/107.

(130051576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

Harlock Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 344.706,25.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.879.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-first day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Resolution III Holdings S.à r.l., a corporation existing under Luxembourg law, established and having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 130.916),

here represented by Annick Braquet, with professional address in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on March 21, 2013.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- The appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Harlock S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.879, incorporated by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, on October 12, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on November 23, 2007, number 2700 (the Company), and modified by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on June 4, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1688 on July 9, 2008.

- The corporate share capital of the Company is set at four hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 425,000.-), divided into three thousand four hundred (3,400) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125.-) each.

The appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the currency of the share capital of the Company with effect as of the 1st of January 2013 from euro (EUR) to Pound Sterling (GBP) by the application of the exchange rate of EUR 1 = GBP 0.81107352. The proof of the rate of exchange existing between the Euro and the Pound Sterling has been given to the undersigned notary.

The Sole Shareholder further resolves to set the subscribed share capital of the Company at three hundred forty-four thousand seven hundred and six Pound Sterling and twenty-five pence (GBP 344,706.25) represented by three thousand four hundred (3,400) shares with a par value of GBP 101.3842 each.

Second resolution

Subsequently, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" 6. The Company's corporate capital is fixed at three hundred forty-four thousand seven hundred and six Pound Sterling and twenty-five pence (GBP 344,706.25) represented by three thousand four hundred (3,400) shares in registered form with a par value of GBP 101.3842 each, all subscribed and fully paid-up."

There being no further business, the meeting is closed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively EUR 1,200.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing party, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingtième et unième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Resolution III Holdings S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 130.916),

Ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu d'une procuration donnée le 20 mars 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La partie comparante est l'associée unique (l'Associé Unique) de Harlock S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2136 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.879, constituée suivant acte reçu de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 23 novembre 2007, numéro 2700 puis modifié par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 9 juillet 2008, numéro 1688.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à quatre cent vingt-cinq mille euros (425.000 EUR) représenté par trois mille quatre cents (3.400) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de convertir la devise du capital social de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2013 des présentes de l'Euro (EUR) vers la Livre Sterling (GBP) par application du taux de change égal à 1 EUR = 0.81107352 GBP. La preuve du taux de change existant entre l'Euro et la Livre Sterling a été donnée au notaire instrumentant.

L'Associé Unique décide en outre d'établir le capital social de la Société à trois cent quarante-quatre mille sept cent six livres sterling et vingt-cinq pences (344.706,25 GBP) représenté par trois mille quatre cents (3.400) parts sociales ayant une valeur nominale de 101,3842 GBP chacune.

Deuxième résolution

En conséquence, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« 6. Le capital social de la Société est fixé à trois cent quarante quatre mille sept cent six Livres Sterling et vingt cinq pences (344.706,25 GBP) représenté par trois mille quatre cent (3.400) parts sociales ayant une valeur nominale de 101,3842 GBP chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.200.-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mars 2013. Relation: LAC/2013/13432. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

Référence de publication: 2013041162/105.

(130051024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

**Via Consulting AG, Société Anonyme,
(anc. Delta Shipping S.A.).**

Siège social: L-8528 Colpach-Haut, 2, A et E Mayrischstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 151.195.

L'an deux mil treize, le vingt-deux mars.

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme

«DELTA SHIPPING S.A.»

établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 5 Avenue Gaston Diderich,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 151.195,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 février 2010,

publiée au Mémorial C en date du 22 février 2010, numéro 378, page 18.118.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE

Le président désigne comme secrétaire Thibault DAXHELET

L'assemblée choisit comme scrutateur Olivier DIFFERDANGE

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste, une fois signée par les comparants et le notaire instrumentaire, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les cinq cents (500) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale en «VIA CONSULTING AG» et par conséquent modification de l'article 1^{er} des statuts;

2. Transfert du siège social à son nouveau siège sis à L-8528 Colpach-Haut, A et E Mayrischstrooss, 2 et par conséquent modification de l'article 2, premier alinéa des statuts;

3. Modification de l'objet social et par conséquent modification de l'article 4 des statuts;

4. Modification de la devise du capital et diminution du capital social et par conséquent modification de l'article 5, alinéas premier et deux des statuts;

5. Révocation de la société M.H.R. TRADING COMPANY S.à.r.l. représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, de la société DANATEC S.à.r.l. représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, en leurs qualités d'administrateurs et de la société AFC BENELUX S.à.r.l. représentée par Monsieur Olivier DIFFERDANGE, en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué;

6. Nomination de Madame Ilona THEVES en tant que nouvel administrateur unique;

7. Divers

Sur ce, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale en «VIA CONSULTING AG» et par conséquent, de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «VIA CONSULTING AG».»

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend la décision de transférer le siège de la société, à sa nouvelle adresse sise à L-8528 Colpach-Haut, A et E Mayrischstrooss, 2 et de modifier l'article 2, premier alinéa des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2. Alinéa 1^{er}** . Le siège social est établi dans la commune d'Ell.»

Troisième résolution

L'assemblée générale prend la décision de changer l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la prestation de services administratifs et la prestation de tous services destinés à faciliter et à améliorer l'exercice de toutes activités professionnelles de tous tiers (indépendants, privés, sociétés) dans le secteur administratif et de ressources humaines, à l'exclusion des activités réglementées ou relevant des professions d'expert-comptable et de conseil.

En général, la Société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la devise du capital social en euros et de diminuer le capital social au montant de trente-cinq mille euros (35.000.-€).

Le montant de la réduction du capital sera remboursé aux actionnaires.

Par conséquent, de modifier l'article 5 des statuts pour lui conférer dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à trente-cinq mille euros (35.000.-€), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de soixante-dix euros (70.-€) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale révoque les administrateurs actuellement en fonction, la société M.H.R. TRADING COMPANY S.à.r.l., la société DANATEC S.à.r.l. et la société AFC BENELUX S.à.r.l., ainsi que l'administrateur-délégué, la société AFC BENELUX S.à.r.l., ceci avec effet au jour des présentes.

Pleine et entière décharge leur sont accordées pour leur gestion effectuée depuis leur nomination, jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de nommer Madame Ilona THEVES, née le 7 mars 1963 à Eupen (Belgique), demeurant à B-4700 Eupen, Aachener Strasse 64a, en tant que nouvel administrateur unique, avec effet aux présentes et pour une durée de six (6) ans.

La société est engagée à l'égard des tiers par la seule signature individuelle de l'administrateur unique et ceci dans toutes les circonstances, y compris toutes les opérations bancaires.

Déclaration en matière de blanchiment

Les actionnaires / comparants déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ huit cent cinquante euros (850.-€). A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signés: O. DIFFERDANGE, T. DAXHELET, K. REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 mars 2013. Relation: EAC/2013/4119. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): M. HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME.

PETANGE, LE 28 mars 2013.

Référence de publication: 2013042194/99.

(130051192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

**Phoenix Immo Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Phoenix Finance & Immo Luxembourg S.à.r.l.)**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 166.431.

L'an deux mille treize, le quinze mars.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Marco RUSSO, gérant de fortune, né à Castelfiorentino (Italie) le 9 mai 1970, demeurant à I-50122 Florence, Borgo Degli Albizi, 10,

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée "Phoenix Finance & Immo Luxembourg S.à r.l." (numéro d'identité 2012 24 00 957), avec siège social à L-8070 Bertrange, 10a, rue des Mérovingiens, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 166.431, constituée suivant acte reçu par le notaire Carlo WERSANDT, de résidence à Luxembourg, en date du 13 janvier 2012, publié au Mémorial C, numéro 644 du 12 mars 2012. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 27 septembre 2012, publié au Mémorial C, numéro 2675 du 31 octobre 2012,

a requis le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

Première Résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale de Phoenix Finance & Immo Luxembourg S.à r.l. en Phoenix Immo Luxembourg S.à r.l. et de modifier l'article 1 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung "Phoenix Immo Luxembourg S.à.r.l." gegründet (hiernach die "Gesellschaft"), geregelt durch die jeweiligen Gesetzesbestimmungen, insbesondere dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften (das "Gesetz von 1915") sowie die gegenwärtigen Statuten (die "Statuten")."

Deuxième Résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-8070 Bertrange, 10a, rue des Mérovingiens à L-2132 Luxembourg, 24, Avenue Marie-Thérèse et de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Absatz 1. "Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg (Grossherzogtum Luxemburg)."

Troisième Résolution

L'associé unique décide de révoquer le gérant actuellement en fonction, à savoir Monsieur Marco RUSSO et de nommer en son remplacement pour une durée indéterminée:

- Maître Antonello SENES, avocat, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 24 Avenue Marie-Thérèse,
- Madame Alessandra ROSSETTI, employée, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 24 Avenue Marie-Thérèse, et
- Madame Ileana CIRSTEA, employée, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 24 Avenue Marie-Thérèse

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à mille cent euros (EUR 1.100,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Russo, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mars 2013. Relation: LAC/2013/12630. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2013.

Référence de publication: 2013042406/51.

(130051542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

**Misys Newco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Magic Newco 2 S.à r.l.).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 168.274.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

Référence de publication: 2013042371/11.

(130051251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

**Misys Newco 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Magic Newco 3 S.à r.l.).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 168.287.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

Référence de publication: 2013042372/11.

(130051227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

AG2HR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 17.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 171.342.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 4 avril 2013, a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Kees-Jan Avis, en tant que gérant B de la Société, est constatée avec effet au 29 mars 2013.
- Jean-Marc McLean, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant B de la Société avec effet au 29 mars 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 8 avril 2013.

Référence de publication: 2013044782/15.

(130055212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Transvialux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 176.341.

—
STATUTS

L'an deux mille treize.

Le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Franck GWIZDAK, agent commercial, demeurant à F-57100 Thionville, 37, Boucle des Semailles.
- 2.- Monsieur Philippe TEDESCO, administrateur de société, demeurant à F-57940 Metzervisse, 96, rue des Ecoles, ici représenté par Monsieur Franck GWIZDAK, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 25 mars 2013,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et les propriétaires de parts qui pourront l'être dans la suite, une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- les activités de commissionnaire, de tractionnaire, d'affréteur, de transporteur, de loueur de véhicules avec ou sans chauffeur, de conditionnement, d'entrepôt, d'exploitation de centre logistique et de plateforme logistique,
- toutes activités de messageries et de distribution de tous produits assurés par des véhicules de plus ou moins de 3,5 tonnes,
- toutes activités de location et de matériels pour le transport routier de marchandises au Grand-duché de Luxembourg et à l'étranger.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières susceptible de favoriser l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.

Art. 4. La société prend la dénomination de «TRANSVIALUX S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi à Foetz.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'un consentement des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125.-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Franck GWIZDAK, agent commercial, demeurant à F-57100 Thionville, 37, Boucle des Semailles, soixante-dix parts sociales	70
2.- Monsieur Philippe TEDESCO, administrateur de société, demeurant à F-57940 Metzervisse, 96, rue des Ecoles, trente parts sociales	30
TOTAL: CENT parts sociales	100

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, à condition qu'ils rentrent dans l'objet social.

En cas de pluralité de gérants, l'assemblée générale fixe les attributions et pouvoirs des différents gérants.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.

Art. 16. Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-trois des lois sur les sociétés (loi du dix-huit septembre mil neuf cent trente-trois) se trouvent remplies.

Libération du capital social

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille Euros (€ 1.000.-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, présents ou représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes.

1.- Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Olivier NIACADIE, logisticien, né à Plateau (Côte d'Ivoire), le 10 mai 1977, demeurant à L-8533 Elvange, 80, Hauptstrooss.

2.- Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Franck GWIZDAK, agent commercial, né à Thionville (France), le 8 septembre 1971, demeurant à F-57100 Thionville, 37, Boucle des Semailles.

3.- La société est valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants.

4.- Le siège social de la société est établi à L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GWIZDAK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 29 mars 2013. Relation: ECH/2013/597. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 04 avril 2013.

Référence de publication: 2013044704/121.

(130054081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2013.

Promobe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 37.352.

L'an deux mille treize, le vingt-deux mars.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PROMOBE S.A.", ayant son siège social à L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 37.352 constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 18 juin 1991, publié au Mémorial C numéro 472 du 28 décembre 1991, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Maître Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 12 août 2012, publié au Mémorial C numéro 2304 du 15 septembre 2012.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Diana HOFFMANN, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 3, route de Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par le mandataire de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social et modification subséquente de l'article 3 des statuts lequel aura la teneur suivante:

« **Art. 3.** La Société a pour objet la réalisation, la construction, la commercialisation ainsi que l'achat, la vente et la mise en valeur en valeur d'immeubles, la gérance et la promotion immobilière.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel ou qui appartiennent au même groupe que la Société et à ou au bénéfice de ses actionnaires, tous concours, assistance financière, prêts, avances, garanties, cautions et suretés quelconques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

2. Constat que tous les mandats des administrateurs et de commissaire de la Société ont expiré;

3. Nomination des nouveaux administrateurs de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2018:

- Monsieur Daniel GILLARD, né à Malmédy (Belgique), le 15 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-2370 Howald, 1 rue Peterelchen,

- Monsieur Flavio BECCA, né à Luxembourg, le 18 juin 1962, demeurant à L-3369 Leudelange, 1, rue des Prés,

- Monsieur Aldo BECCA, né à Valtopina (Italie), le 1^{er} septembre 1934, demeurant à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

4. Nomination de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 29.501, en qualité de Commissaire, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2018.

5. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'élargir l'objet social de la société et en conséquence de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** La Société a pour objet la réalisation, la construction, la commercialisation ainsi que l'achat, la vente et la mise en valeur en valeur d'immeubles, la gérance et la promotion immobilière.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel ou qui appartiennent au même groupe que la Société et à ou au bénéfice de ses actionnaires, tous concours, assistance financière, prêts, avances, garanties, cautions et suretés quelconques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

Troisième résolution

L'assemblée générale nomme à la fonction d'administrateurs:

- Monsieur Daniel GILLARD, né à Malmédy (Belgique), le 15 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-2370 Howald, 1 rue Peterelchen,

- Monsieur Flavio BECCA, né à Luxembourg, le 18 juin 1962, demeurant à L-3369 Leudelange, 1, rue des Prés,

- Monsieur Aldo BECCA, né à Valtopina (Italie), le 1^{er} septembre 1934, demeurant à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

Quatrième résolution

L'assemblée générale nomme la société à responsabilité limitée INTERAUDIT ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 29.501 à la fonction de commissaire aux comptes.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à 900,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, en l'étude du notaire Paul DECKER, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Diana HOFFMANN, Max MAYER, Paul DECKER.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 mars 2013. Relation GRE/2013/1306. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013044632/91.

(130054298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2013.

Luxstream I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 87.298.

—
EXTRAIT

Il a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 2 juillet 2012:

- d'accepter la démission de Monsieur Dominique Moerenhout en sa qualité d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- M. Moïse DARGAA, administrateur et président du conseil d'administration.

- M. Arnaud SCHREIBER, administrateur

- M. Benoît LEJEUNE, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LUXSTREAM I S.A.

BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013045110/21.

(130055189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

RPeV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 168.722.

—
In the year two thousand and thirteen, on the fourth day of March,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of RPeV Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 168.722 and having a share capital amounting to fifteen thousand euro (EUR 15,000) (the Company). The Company was incorporated on April 12, 2012 pursuant to a deed of Maître Henri

Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1514 dated June 16, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation date.

THERE APPEARED:

- RPeV Luxembourg Parent S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 168.651 and having a share capital amounting to fifteen thousand euro (EUR 15,000) (the Shareholder 1),

here represented by Solange Wolter, private employee, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal.

- RPeV I-C L.P., an exempted limited partnership incorporated and organized under the laws the Cayman Islands and having its registered office at Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands (the Shareholder 2),

here represented by Solange Wolter, private employee, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under a private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. That they hold all the shares of the Company and therefore are all the shareholders of the Company (the Shareholders).

II. That the Meeting has the following agenda:

1. Creation of ten (10) classes of tracking shares, each containing four (4) subclasses and re-classification of the existing shares into these classes of tracking shares, and creation of ten (10) share premium accounts, each containing four (4) sub-share-premium-accounts, and reallocation of the existing share premium, which before the reclassification of ordinary shares into the ten (10) classes of shares was linked to the then existing ordinary shares, to these newly created classes of shares or sub-classes of shares, pro rata to the number of shares in each class or sub-class of shares.

2. Amendment to article 5 of the Articles in order to reflect the above re-classification and determine the rights and obligations of the tracking shares;

3. Amendment to article 6.2 paragraph 3 of the Articles;

4. Amendment to article 7.2 of the Articles;

5. Amendment to article 8.2.5 of the Articles;

6. Amendment to articles 11.2.6 and 11.2.7 of the Articles;

7. Amendment to article 15.2 of the Articles;

8. Amendment to the register of Shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to the registration of the re-classification of the shares in the register of Shareholders of the Company;

9. Miscellaneous.

III. That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to create ten (10) classes of tracking shares, each containing four (4) subclasses, and to reallocate the existing fifteen thousand (15,000) shares without designation of par value into these classes of tracking shares as follows:

- one thousand five hundred (1,500) class A shares, numbered 1 to 1500, divided into

* 375 sub-class A1 shares, numbered 1 to 375,

* 375 sub-class A2 shares, numbered 376 to 750,

* 375 sub-class A3 shares, numbered 751 to 1125, and

* 375 sub-class A4 shares, numbered 1126 to 1500

(the Class A Shares, the Sub-Class A1 Shares, the Sub-Class A2 Shares, the Sub-Class A3 Shares, and the Sub-Class A4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class B shares, numbered 1501 to 3000, divided into

* 375 sub-class B1 shares, numbered 1501 to 1875,

* 375 sub-class B2 shares, numbered 1876 to 2250,

* 375 sub-class B3 shares, numbered 2251 to 2625, and

* 375 sub-class B4 shares, numbered 2626 to 3000

(the Class B Shares, the Sub-Class B1 Shares, the Sub-Class B2 Shares, the Sub-Class B3 Shares, and the Sub-Class B4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class C shares, numbered 3001 to 4500, divided into
 - * 375 sub-class C1 shares, numbered 3001 to 3375,
 - * 375 sub-class C2 shares, numbered 3376 to 3750,
 - * 375 sub-class C3 shares, numbered 3751 to 4125, and
 - * 375 sub-class C4 shares, numbered 4126 to 4500

(the Class C Shares, the Sub-Class C1 Shares, the Sub-Class C2 Shares, the Sub-Class C3 Shares, and the Sub-Class C4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class D shares, numbered 4501 to 6000, divided into
 - * 375 sub-class D1 shares, numbered 4501 to 4875,
 - * 375 sub-class D2 shares, numbered 4876 to 5250,
 - * 375 sub-class D3 shares, numbered 5251 to 5625, and
 - * 375 sub-class D4 shares, numbered 5626 to 6000

(the Class D Shares, the Sub-Class D1 Shares, the Sub-Class D2 Shares, the Sub-Class D3 Shares, and the Sub-Class D4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class E shares, numbered 6001 to 7500, divided into
 - * 375 sub-class E1 shares, numbered 6001 to 6375,
 - * 375 sub-class E2 shares, numbered 6376 to 6750,
 - * 375 sub-class E3 shares, numbered 6751 to 7125, and
 - * 375 sub-class E4 shares, numbered 7126 to 7500

(the Class E Shares, the Sub-Class E1 Shares, the Sub-Class E2 Shares, the Sub-Class E3 Shares, and the Sub-Class E4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class F shares, numbered 7501 to 9000, divided into
 - * 375 sub-class F1 shares, numbered 7501 to 7875,
 - * 375 sub-class F2 shares, numbered 7876 to 8250,
 - * 375 sub-class F3 shares, numbered 8251 to 8625, and
 - * 375 sub-class F4 shares, numbered 8626 to 9000

(the Class F Shares, the Sub-Class F1 Shares, the Sub-Class F2 Shares, the Sub-Class F3 Shares, and the Sub-Class F4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class G shares, numbered 9001 to 10500, divided into
 - * 375 sub-class G1 shares, numbered 9001 to 9375,
 - * 375 sub-class G2 shares, numbered 9376 to 9750,
 - * 375 sub-class G3 shares, numbered 9751 to 10125, and
 - * 375 sub-class G4 shares, numbered 10126 to 10500

(the Class G Shares, the Sub-Class G1 Shares, the Sub-Class G2 Shares, the Sub-Class G3 Shares, and the Sub-Class G4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class H shares, numbered 10501 to 12000, divided into
 - * 375 sub-class H1 shares, numbered 10501 to 10875,
 - * 375 sub-class H2 shares, numbered 10876 to 11250,
 - * 375 sub-class H3 shares, numbered 11251 to 11625, and
 - * 375 sub-class H4 shares, numbered 11626 to 12000

(the Class H Shares, the Sub-Class H1 Shares, the Sub-Class H2 Shares, the Sub-Class H3 Shares, and the Sub-Class H4 Shares, respectively);

- one thousand five hundred (1,500) class I shares, numbered 12001 to 13500, divided into
 - * 375 sub-class I1 shares, numbered 12001 to 12375,
 - * 375 sub-class I2 shares, numbered 12376 to 12750,
 - * 375 sub-class I3 shares, numbered 12751 to 13125, and
 - * 375 sub-class I4 shares, numbered 13126 to 13500

(the Class I Shares, the Sub-Class I1 Shares, the Sub-Class I2 Shares, the Sub-Class I3 Shares, and the Sub-Class I4 Shares, respectively); and

- one thousand five hundred (1,500) class J shares, numbered 13501 to 15000, divided into
 - * 375 sub-class J1 shares, numbered 13501 to 13875,
 - * 375 sub-class J2 shares, numbered 13876 to 14250,
 - * 375 sub-class J3 shares, numbered 14251 to 14625, and
 - * 375 sub-class J4 shares, numbered 14626 to 15000

(the Class J Shares, the Sub-Class J1 Shares, the Sub-Class J2 Shares, the Sub-Class J3 Shares, and the Sub-Class J4 Shares, respectively).

As a result of the re-classification, the Shareholder 1 owns one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class A Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class A1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class A2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class A3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class A4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class B Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class B1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class B2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class B3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class B4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class C Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class C1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class C2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class C3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class C4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class D Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class D1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class D2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class D3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class D4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class E Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class E1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class E2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class E3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class E4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class F Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class F1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class F2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class F3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class F4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class G Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class G1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class G2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class G3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class G4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class H Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class H1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class H2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class H3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class H4 Shares; one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class I Shares divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class I1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class I2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class I3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class I4 Shares; and one thousand two hundred and sixty-six (1,266) Class J Shares, divided into three hundred seventeen (317) Sub-Class J1 Shares, three hundred sixteen (316) Sub-Class J2 Shares, three hundred seventeen (317) Sub-Class J3 Shares, and three hundred sixteen (316) Sub-Class J4 Shares; without designation of par value.

As a result of the re-classification, the Shareholder 2 owns two hundred and thirty-four (234) Class A Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class A1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class A2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class A3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class A4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class B Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class B1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class B2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class B3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class B4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class C Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class C1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class C2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class C3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class C4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class D Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class D1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class D2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class D3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class D4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class E Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class E1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class E2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class E3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class E4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class F Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class F1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class F2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class F3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class F4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class G Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class G1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class G2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class G3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class G4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class H Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class H1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class H2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class H3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class H4 Shares; two hundred and thirty-four (234) Class I Shares divided into fifty-eight (58) Sub-Class I1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class I2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class I3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class I4 Shares; and two hundred and thirty-four (234) Class J Shares, divided into fifty-eight (58) Sub-Class J1 Shares, fifty-nine (59) Sub-Class J2 Shares, fifty-eight (58) Sub-Class J3 Shares, and fifty-nine (59) Sub-Class J4 Shares; without designation of par value.

The Shareholders also resolve to create ten (10) share premium accounts, each containing four (4) sub-share-premium-accounts, each linked to its respective class or sub-class of shares, and, as of the date hereof, to reallocate the share premium, which before the reclassification of ordinary shares into the ten (10) classes of shares was linked to the then existing ordinary shares, to these newly created classes of shares or sub-classes of shares, pro rata to the number of shares in each class or sub-class of shares.

Second resolution

As a result of the preceding resolution, the Shareholders resolve to amend article 5 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at fifteen thousand euro (EUR 15,000), represented by:

- one thousand five hundred (1,500) class A shares, numbered 1 to 1500, divided into

* 375 sub-class A1 shares, numbered 1 to 375,

* 375 sub-class A2 shares, numbered 376 to 750,

- * 375 sub-class A3 shares, numbered 751 to 1125, and
 - * 375 sub-class A4 shares, numbered 1126 to 1500
- (the Class A Shares, the Sub-Class A1 Shares, the Sub-Class A2 Shares, the Sub-Class A3 Shares, and the Sub-Class A4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class B shares, numbered 1501 to 3000, divided into
 - * 375 sub-class B1 shares, numbered 1501 to 1875,
 - * 375 sub-class B2 shares, numbered 1876 to 2250,
 - * 375 sub-class B3 shares, numbered 2251 to 2625, and
 - * 375 sub-class B4 shares, numbered 2626 to 3000
- (the Class B Shares, the Sub-Class B1 Shares, the Sub-Class B2 Shares, the Sub-Class B3 Shares, and the Sub-Class B4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class C shares, numbered 3001 to 4500, divided into
 - * 375 sub-class C1 shares, numbered 3001 to 3375,
 - * 375 sub-class C2 shares, numbered 3376 to 3750,
 - * 375 sub-class C3 shares, numbered 3751 to 4125, and
 - * 375 sub-class C4 shares, numbered 4126 to 4500
- (the Class C Shares, the Sub-Class C1 Shares, the Sub-Class C2 Shares, the Sub-Class C3 Shares, and the Sub-Class C4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class D shares, numbered 4501 to 6000, divided into
 - * 375 sub-class D1 shares, numbered 4501 to 4875,
 - * 375 sub-class D2 shares, numbered 4876 to 5250,
 - * 375 sub-class D3 shares, numbered 5251 to 5625, and
 - * 375 sub-class D4 shares, numbered 5626 to 6000
- (the Class D Shares, the Sub-Class D1 Shares, the Sub-Class D2 Shares, the Sub-Class D3 Shares, and the Sub-Class D4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class E shares, numbered 6001 to 7500, divided into
 - * 375 sub-class E1 shares, numbered 6001 to 6375,
 - * 375 sub-class E2 shares, numbered 6376 to 6750,
 - * 375 sub-class E3 shares, numbered 6751 to 7125, and
 - * 375 sub-class E4 shares, numbered 7126 to 7500
- (the Class E Shares, the Sub-Class E1 Shares, the Sub-Class E2 Shares, the Sub-Class E3 Shares, and the Sub-Class E4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class F shares, numbered 7501 to 9000, divided into
 - * 375 sub-class F1 shares, numbered 7501 to 7875,
 - * 375 sub-class F2 shares, numbered 7876 to 8250,
 - * 375 sub-class F3 shares, numbered 8251 to 8625, and
 - * 375 sub-class F4 shares, numbered 8626 to 9000
- (the Class F Shares, the Sub-Class F1 Shares, the Sub-Class F2 Shares, the Sub-Class F3 Shares, and the Sub-Class F4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class G shares, numbered 9001 to 10500, divided into
 - * 375 sub-class G1 shares, numbered 9001 to 9375,
 - * 375 sub-class G2 shares, numbered 9376 to 9750,
 - * 375 sub-class G3 shares, numbered 9751 to 10125, and
 - * 375 sub-class G4 shares, numbered 10126 to 10500
- (the Class G Shares, the Sub-Class G1 Shares, the Sub-Class G2 Shares, the Sub-Class G3 Shares, and the Sub-Class G4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class H shares, numbered 10501 to 12000, divided into
 - * 375 sub-class H1 shares, numbered 10501 to 10875,
 - * 375 sub-class H2 shares, numbered 10876 to 11250,
 - * 375 sub-class H3 shares, numbered 11251 to 11625, and
 - * 375 sub-class H4 shares, numbered 11626 to 12000
- (the Class H Shares, the Sub-Class H1 Shares, the Sub-Class H2 Shares, the Sub-Class H3 Shares, and the Sub-Class H4 Shares, respectively);
- one thousand five hundred (1,500) class I shares, numbered 12001 to 13500, divided into

- * 375 sub-class I1 shares, numbered 12001 to 12375,
- * 375 sub-class I2 shares, numbered 12376 to 12750,
- * 375 sub-class I3 shares, numbered 12751 to 13125, and
- * 375 sub-class I4 shares, numbered 13126 to 13500

(the Class I Shares, the Sub-Class I1 Shares, the Sub-Class I2 Shares, the Sub-Class I3 Shares, and the Sub-Class I4 Shares, respectively); and

- one thousand five hundred (1,500) class J shares, numbered 13501 to 15000, divided into

- * 375 sub-class J1 shares, numbered 13501 to 13875,
- * 375 sub-class J2 shares, numbered 13876 to 14250,
- * 375 sub-class J3 shares, numbered 14251 to 14625, and
- * 375 sub-class J4 shares, numbered 14626 to 15000

(the Class J Shares, the Sub-Class J1 Shares, the Sub-Class J2 Shares, the Sub-Class J3 Shares, and the Sub-Class J4 Shares, respectively).

The Class A Shares, the Sub-Class A1 Shares, the Sub-Class A2 Shares, the Sub-Class A3 Shares, the Sub-Class A4 Shares, the Class B Shares, the Sub-Class B1 Shares, the Sub-Class B2 Shares, the Sub-Class B3 Shares, the Sub-Class B4 Shares, the Class C Shares, the Sub-Class C1 Shares, the Sub-Class C2 Shares, the Sub-Class C3 Shares, the Sub-Class C4 Shares, the Class D Shares, the Sub-Class D1 Shares, the Sub-Class D2 Shares, the Sub-Class D3 Shares, the Sub-Class D4 Shares, the Class E Shares, the Sub-Class E1 Shares, the Sub-Class E2 Shares, the Sub-Class E3 Shares, the Sub-Class E4 Shares, the Class F Shares, the Sub-Class F1 Shares, the Sub-Class F2 Shares, the Sub-Class F3 Shares, the Sub-Class F4 Shares, the Class G Shares, the Sub-Class G1 Shares, the Sub-Class G2 Shares, the Sub-Class G3 Shares, the Sub-Class G4 Shares, the Class H Shares, the Sub-Class H1 Shares, the Sub-Class H2 Shares, the Sub-Class H3 Shares, the Sub-Class H4 Shares, the Class I Shares, the Sub-Class I1 Shares, the Sub-Class I2 Shares, the Sub-Class I3 Shares, the Sub-Class I4 Shares, the Class J Shares, the Sub-Class J1 Shares, the Sub-Class J2 Shares, the Sub-Class J3 Shares, and the Sub-Class J4 Shares, are hereinafter collectively referred to as the Shares and individually a Share. The Shares have no designation of par value, are all subscribed and fully paid up.

5.2 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders requiring their unanimous consent.

5.3 The Board shall identify the relevant portfolio of assets constituting an investment (the Investment) to which each class of Shares relates and inform the shareholders of such an Investment. The allocation of each Investment to a specific class of Shares shall be made by a decision of the shareholders of the Company in accordance with the provisions of article 11 of the Articles. The allocation of the net profits of each Investment to a specific class of Shares shall be made by a decision of the shareholders of the Company pursuant to and in accordance with the provisions of article 15.2 of the Articles. Between shareholders, each portfolio of assets shall be invested exclusively for the benefit of the relevant class of Shares, it being understood that all income not specifically allocated to a specific class of Shares will be allocated to each Share, proportionally to the number of Shares issued, irrespective of the repartition into different classes of Shares.

5.4 For the purpose of article 11 of the Articles, all the Shares have identical voting and political rights. However, in the event of amendment of the rights attached to a specific class of Shares, the resolutions of the shareholders must, in order to be valid, fulfil the conditions as to quorum and majority laid down in article 11 of the Articles with respect to each class of Shares.

5.5 In addition to the issued capital, the Company shall maintain share premium accounts to which any premium allocated to the respective class or sub-class of Shares issued or to be issued is booked. The amount of the share premium accounts may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve. The Company shall maintain:

(i) a share premium account for the Class A Shares (the Class A Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class A1 Premium Account, the Sub-Class A2 Premium Account, the Sub-Class A3 Premium Account, and the Sub-Class A4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class A Premium Accounts);

(ii) a share premium account for the Class B Shares (the Class B Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class B1 Premium Account, the Sub-Class B2 Premium Account, the Sub-Class B3 Premium Account, and the Sub-Class B4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class B Premium Accounts);

(iii) a share premium account for the Class C Shares (the Class C Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class C1 Premium Account, the Sub-Class C2 Premium Account, the Sub-Class C3 Premium Account, and the Sub-Class C4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class C Premium Accounts);

(iv) a share premium account for the Class D Shares (the Class D Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class D1 Premium Account, the Sub-Class D2 Premium Account, the Sub-Class D3 Premium Account, and the Sub-Class D4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class D Premium Accounts);

(v) a share premium account for the Class E Shares (the Class E Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class E1 Premium Account, the Sub-Class E2 Premium Account, the Sub-Class E3 Premium Account, and the Sub-Class E4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class E Premium Accounts);

(vi) a share premium account for the Class F Shares (the Class F Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class F1 Premium Account, the Sub-Class F2 Premium Account, the Sub-Class F3 Premium Account, and the Sub-Class F4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class F Premium Accounts);

(vii) a share premium account for the Class G Shares (the Class G Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class G1 Premium Account, the Sub-Class G2 Premium Account, the Sub-Class G3 Premium Account, and the Sub-Class G4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class G Premium Accounts);

(viii) a share premium account for the Class H Shares (the Class H Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class H1 Premium Account, the Sub-Class H2 Premium Account, the Sub-Class H3 Premium Account, and the Sub-Class H4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class H Premium Accounts);

(ix) a share premium account for the Class I Shares (the Class I Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class I1 Premium Account, the Sub-Class I2 Premium Account, the Sub-Class I3 Premium Account, and the Sub-Class I4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class I Premium Accounts); and

(x) a share premium account for the Class J Shares (the Class J Premium Account), divided into four sub-share-premium-accounts (the Sub-Class J1 Premium Account, the Sub-Class J2 Premium Account, the Sub-Class J3 Premium Account, and the Sub-Class J4 Premium Account, respectively, and together the Sub-Class J Premium Accounts);

The Class A Premium Account, the Sub-Class A1 Premium Account, the Sub-Class A2 Premium Account, the Sub-Class A3 Premium Account, the Sub-Class A4 Premium Account, the Class B Premium Account, the Sub-Class B1 Premium Account, the Sub-Class B2 Premium Account, the Sub-Class B3 Premium Account, the Sub-Class B4 Premium Account, the Class C Premium Account, the Sub-Class C1 Premium Account, the Sub-Class C2 Premium Account, the Sub-Class C3 Premium Account, the Sub-Class C4 Premium Account, the Class D Premium Account, the Sub-Class D1 Premium Account, the Sub-Class D2 Premium Account, the Sub-Class D3 Premium Account, the Sub-Class D4 Premium Account, the Class E Premium Account, the Sub-Class E1 Premium Account, the Sub-Class E2 Premium Account, the Sub-Class E3 Premium Account, the Sub-Class E4 Premium Account, the Class F Premium Account, the Sub-Class F1 Premium Account, the Sub-Class F2 Premium Account, the Sub-Class F3 Premium Account, the Sub-Class F4 Premium Account, the Class G Premium Account, the Sub-Class G1 Premium Account, the Sub-Class G2 Premium Account, the Sub-Class G3 Premium Account, the Sub-Class G4 Premium Account, the Class H Premium Account, the Sub-Class H1 Premium Account, the Sub-Class H2 Premium Account, the Sub-Class H3 Premium Account, the Sub-Class H4 Premium Account, the Class I Premium Account, the Sub-Class I1 Premium Account, the Sub-Class I2 Premium Account, the Sub-Class I3 Premium Account, the Sub-Class I4 Premium Account, the Class J Premium Account, the Sub-Class J1 Premium Account, the Sub-Class J2 Premium Account, the Sub-Class J3 Premium Account, and the Sub-Class A4 Premium Account are hereinafter collectively referred to as the Premium Accounts.

The Company shall record to the Class A Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class A1 Premium Account, the Sub-Class A2 Premium Account, the Sub-Class A3 Premium Account, and the Sub-Class A4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class A Shares, the Sub-Class A1 Shares, the Sub-Class A2 Shares, the Sub-Class A3 Shares, and the Sub-Class A4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class A Shares, Sub-Class A1 Shares, Sub-Class A2 Shares, Sub-Class A3 Shares, and/or Sub-Class A4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class B Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class B1 Premium Account, the Sub-Class B2 Premium Account, the Sub-Class B3 Premium Account, and the Sub-Class B4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class B Shares, the Sub-Class B1 Shares, the Sub-Class B2 Shares, the Sub-Class B3 Shares, and the Sub-Class B4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class B Shares, Sub-Class B1 Shares, Sub-Class B2 Shares, Sub-Class B3 Shares, and/or Sub-Class B4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class C Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class C1 Premium Account, the Sub-Class C2 Premium Account, the Sub-Class C3 Premium Account, and the Sub-Class C4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class C Shares, the Sub-Class C1 Shares, the Sub-Class C2 Shares, the Sub-Class C3 Shares, and the Sub-Class C4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class C Shares, Sub-Class C1 Shares, Sub-Class C2 Shares, Sub-Class C3 Shares, and/or Sub-Class C4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class D Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class D1 Premium Account, the Sub-Class D2 Premium Account, the Sub-Class D3 Premium Account, and the Sub-Class D4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class D Shares, the Sub-Class D1 Shares, the Sub-Class D2 Shares, the Sub-Class D3 Shares, and the Sub-Class D4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class D Shares, Sub-Class D1 Shares, Sub-Class D2 Shares, Sub-Class D3 Shares, and/or Sub-Class D4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class E Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class E1 Premium Account, the Sub-Class E2 Premium Account, the Sub-Class E3 Premium Account, and the Sub-Class

E4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class E Shares, the Sub-Class E1 Shares, the Sub-Class E2 Shares, the Sub-Class E3 Shares, and the Sub-Class E4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class E Shares, Sub-Class E1 Shares, Sub-Class E2 Shares, Sub-Class E3 Shares, and/or Sub-Class E4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class F Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class F1 Premium Account, the Sub-Class F2 Premium Account, the Sub-Class F3 Premium Account, and the Sub-Class F4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class F Shares, the Sub-Class F1 Shares, the Sub-Class F2 Shares, the Sub-Class F3 Shares, and the Sub-Class F4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class F Shares, Sub-Class F1 Shares, Sub-Class F2 Shares, Sub-Class F3 Shares, and/or Sub-Class F4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class G Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class G1 Premium Account, the Sub-Class G2 Premium Account, the Sub-Class G3 Premium Account, and the Sub-Class G4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class G Shares, the Sub-Class G1 Shares, the Sub-Class G2 Shares, the Sub-Class G3 Shares, and the Sub-Class G4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class G Shares, Sub-Class G1 Shares, Sub-Class G2 Shares, Sub-Class G3 Shares, and/or Sub-Class G4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class H Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class H1 Premium Account, the Sub-Class H2 Premium Account, the Sub-Class H3 Premium Account, and the Sub-Class H4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class H Shares, the Sub-Class H1 Shares, the Sub-Class H2 Shares, the Sub-Class H3 Shares, and the Sub-Class H4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class H Shares, Sub-Class H1 Shares, Sub-Class H2 Shares, Sub-Class H3 Shares, and/or Sub-Class H4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class I Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class I1 Premium Account, the Sub-Class I2 Premium Account, the Sub-Class I3 Premium Account, and the Sub-Class I4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class I Shares, the Sub-Class I1 Shares, the Sub-Class I2 Shares, the Sub-Class I3 Shares, and the Sub-Class I4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class I Shares, Sub-Class I1 Shares, Sub-Class I2 Shares, Sub-Class I3 Shares, and/or Sub-Class I4 Shares to the Company.

The Company shall record to the Class J Premium Account and its relevant sub-class premium accounts (i.e. the Sub-Class J1 Premium Account, the Sub-Class J2 Premium Account, the Sub-Class J3 Premium Account, and the Sub-Class J4 Premium Account) (i) the amount or value of any premium paid up on the Class J Shares, the Sub-Class J1 Shares, the Sub-Class J2 Shares, the Sub-Class J3 Shares, and the Sub-Class J4 Shares, respectively, and (ii) any additional equity contributed by the holders of Class J Shares, Sub-Class J1 Shares, Sub-Class J2 Shares, Sub-Class J3 Shares, and/or Sub-Class J4 Shares to the Company.

The Premium Accounts shall constitute freely distributable reserves of the Company"

Third resolution

The Shareholders resolve to amend article 6.2 paragraph 3 of the Articles so that it shall read as follows:

" **6.2. Paragraph 3.** Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of shareholders representing the entire share capital."

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend article 7.2 of the Articles so that it shall read as follows:

" **7.2.** The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders requiring their unanimous consent."

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend article 8.2.5 of the Articles so that it shall read as follows:

" **8.2.5.** The Board can validly deliberate and act only if all its members are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by the unanimous votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented."

Sixth resolution

The Shareholders resolve to amend articles 11.2.6 and 11.2.7 of the Articles, so that they shall read as follows:

" **11.2.6.** Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by shareholders representing the entire share capital. If this is not reached at the first General Meeting, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented."

11.2.7. Any amendment to the Articles requires the unanimous consent of the shareholders"

Seventh resolution

The Shareholders resolve to amend article 15.2 of the Articles so that it shall read as follows:

" **15.2.** The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

The shareholders, in determining how the balance of the annual net profits is allocated, resolve that (a) each particular class of Shares of the Company shall track a particular Investment and that holders of such particular class of Shares are entitled to the income deriving from that particular Investment minus the costs relating to the Investment, losses resulting from Investment (if any) and a proportionate amount of administration costs of the Company (the Particular Class Net Profit) and resolve to determine that (b) each subclass 1 of a relevant class of Shares will track the portion of the Particular Class Net Profit deriving from the Investment from the incorporation of the Company to the moment of the redemption of each subclass 1 by the Company (the Subclass A1 Tracking), (c) each subclass 2 of a relevant class of Shares will track the portion of the Particular Class Net Profit deriving from the Investment from the moment of redemption of each subclass 1 by the Company to the moment of the redemption of each subclass 2 by the Company (the Subclass A2 Tracking), (d) each subclass 3 of a relevant class of Shares will track the portion of the Particular Class Net Profit deriving from the Investment from the moment of redemption of each subclass 2 by the Company to the moment of the redemption of each subclass 3 by the Company (the Subclass A3 Tracking) and (e) each subclass 4 of a relevant class of Shares will track the portion of the Particular Class Net Profit deriving from the Investment from the moment of redemption of each subclass 3 by the Company to the moment of the redemption of each subclass A4 by the Company (the Subclass A4 Tracking),"

Eight resolution

The Shareholders resolve to amend article 16.2 of the Articles so that it shall read as follows:

" **16.2.** Any liquidation surplus, after the realisation of the assets and the payment of the liabilities, shall be distributed to the shareholders as follows:

(i) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class A Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class A Shares, the Sub-Class A1 Shares, the Sub-Class A2 Shares, the Sub-Class A3 Shares, and/or the Sub-Class A4 Shares, respectively, in proportion to the Class A Shares, the Sub-Class A1 Shares, the Sub-Class A2 Shares, the Sub-Class A3 Shares, and/or the Sub-Class A4 Shares, respectively held by it/each of them;

(ii) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class B Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class B Shares, the Sub-Class B1 Shares, the Sub-Class B2 Shares, the Sub-Class B3 Shares, and/or the Sub-Class B4 Shares, respectively, in proportion to the Class B Shares, the Sub-Class B1 Shares, the Sub-Class B2 Shares, the Sub-Class B3 Shares, and/or the Sub-Class B4 Shares, respectively held by it/each of them;

(iii) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class C Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class C Shares, the Sub-Class C1 Shares, the Sub-Class C2 Shares, the Sub-Class C3 Shares, and/or the Sub-Class C4 Shares, respectively, in proportion to the Class C Shares, the Sub-Class C1 Shares, the Sub-Class C2 Shares, the Sub-Class C3 Shares, and/or the Sub-Class C4 Shares, respectively held by it/each of them;

(iv) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class D Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class D Shares, the Sub-Class D1 Shares, the Sub-Class D2 Shares, the Sub-Class D3 Shares, and/or the Sub-Class D4 Shares, respectively, in proportion to the Class D Shares, the Sub-Class D1 Shares, the Sub-Class D2 Shares, the Sub-Class D3 Shares, and/or the Sub-Class D4 Shares, respectively held by it/each of them;

(v) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class E Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class E Shares, the Sub-Class E1 Shares, the Sub-Class E2 Shares, the Sub-Class E3 Shares, and/or the Sub-Class E4 Shares, respectively, in proportion to the Class E Shares, the Sub-Class E1 Shares, the Sub-Class E2 Shares, the Sub-Class E3 Shares, and/or the Sub-Class E4 Shares, respectively held by it/each of them;

(vi) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class F Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class F Shares, the Sub-Class F1 Shares, the Sub-Class F2 Shares, the Sub-Class F3 Shares, and/or the Sub-Class F4 Shares, respectively, in proportion to the Class F Shares, the Sub-Class F1 Shares, the Sub-Class F2 Shares, the Sub-Class F3 Shares, and/or the Sub-Class F4 Shares, respectively held by it/each of them;

(vii) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class G Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed

amongst the holder(s) of the Class G Shares, the Sub-Class G1 Shares, the Sub-Class G2 Shares, the Sub-Class G3 Shares, and/or the Sub-Class G4 Shares, respectively, in proportion to the Class G Shares, the Sub-Class G1 Shares, the Sub-Class G2 Shares, the Sub-Class G3 Shares, and/or the Sub-Class G4 Shares, respectively held by it/each of them;

(viii) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class H Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class H Shares, the Sub-Class H1 Shares, the Sub-Class H2 Shares, the Sub-Class H3 Shares, and/or the Sub-Class H4 Shares, respectively, in proportion to the Class H Shares, the Sub-Class H1 Shares, the Sub-Class H2 Shares, the Sub-Class H3 Shares, and/or the Sub-Class H4 Shares, respectively held by it/each of them;

(ix) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class I Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class I Shares, the Sub-Class I1 Shares, the Sub-Class I2 Shares, the Sub-Class I3 Shares, and/or the Sub-Class I4 Shares, respectively, in proportion to the Class I Shares, the Sub-Class I1 Shares, the Sub-Class I2 Shares, the Sub-Class I3 Shares, and/or the Sub-Class I4 Shares, respectively held by it/each of them; and

(x) any liquidation surplus derived from the relevant particular Investment related to the Class J Shares and the relevant sub-classes of shares, as determined in accordance with article 5 and article 15 of the Articles, shall be distributed amongst the holder(s) of the Class J Shares, the Sub-Class J1 Shares, the Sub-Class J2 Shares, the Sub-Class J3 Shares, and/or the Sub-Class J4 Shares, respectively, in proportion to the Class J Shares, the Sub-Class J1 Shares, the Sub-Class J2 Shares, the Sub-Class J3 Shares, and/or the Sub-Class J4 Shares, respectively held by it/each of them.

Ninth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of Shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, acting individually, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to the registration of the re-classification of the shares in the register of Shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatrième jour de mars,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de RPeV Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.772 et disposant d'un capital social de quinze mille euros (EUR 15.000) (la Société). La Société a été constituée le 12 avril 2012 suivant acte de Maître Henri Hellinckx, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1514 du 16 juin 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

ONT COMPARU:

- RPeV Luxembourg Parent S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.651 et disposant d'un capital social de quinze mille euros (EUR 15.000) (l'Associé 1),

ici représentée par Solange Wolter, employée privée, dont l'adresse professionnelle se situe 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

- RPeV I-C, L.P., un exempted limited partnership constitué et régi par les lois des Iles Caïmans et dont le siège social se situe à Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans (l'Associé 2),

ici représentée par Solange Wolter, employée privée, dont l'adresse professionnelle se situe 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Qu'ils possèdent toutes les parts sociales de la Société et par conséquent sont tous les associés de la Société (les Associés).

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Création de dix (10) classes de parts sociales traçantes, chacune contenant quatre (4) sous-classes et requalification des parts sociales existantes dans ces classes de parts sociales traçantes, et création de dix (10) comptes de prime d'émission, chacune contenant quatre (4) sous comptes de prime d'émission, et réaffectation de la prime d'émission existante, qui préalablement à la reclassification des parts sociales ordinaires en dix (10) classes de parts sociales, était liée aux parts sociales ordinaires alors en circulation, à ces nouvelles classes de parts sociales ou sous classes de parts sociales créées, proportionnellement au nombre de parts sociales dans chaque classes ou sous-classes de parts sociales;

2. Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter la reclassification ci-dessus et détermination des droits et obligations des parts sociales traçantes;

3. Modification de l'article 6.2 paragraphe 3 des Statuts;

4. Modification de l'article 7.2 des Statuts;

5. Modification de l'article 8.2.5 des Statuts;

6. Modification des articles 11.2.6 et 11.2.7 des Statuts;

7. Modification de l'article 15.2 des Statuts;

8. Modification du registre des Associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement de la reclassification des parts sociales dans le registre des Associés de la Société;

9. Divers.

III. Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de créer dix (10) classes de parts sociales traçantes, chacune contenant quatre (4) sous classes, et de réaffecter les quinze mille (15.000) parts sociales existantes dans désignation de valeur nominale dans ces classes de parts sociales traçantes comme suit:

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe A, numérotées de 1 à 1.500, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe A1, numérotées de 1 à 375,

* 375 parts sociales de sous-classe A2, numérotées de 376 à 750,

* 375 parts sociales de sous-classe A3, numérotées de 751 à 1.125, et

* 375 parts sociales de sous-classe A4, numérotées de 1.126 à 1.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Sous-Classe A1, les Parts Sociales de Sous-Classe A2, les Parts Sociales de Sous-Classe A3, et les Parts Sociales de Sous-Classe A4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe B, numérotées de 1.501 à 3.000, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe B1, numérotées de 1.501 à 1.875,

* 375 parts sociales de sous-classe B2, numérotées de 1.876 à 2.250,

* 375 parts sociales de sous-classe B3, numérotées de 2.251 à 2.625, et

* 375 parts sociales de sous-classe B4, numérotées de 2.626 à 3.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Sous-Classe B1, les Parts Sociales de Sous-Classe B2, les Parts Sociales de Sous-Classe B3, et les Parts Sociales de Sous-Classe B4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe C, numérotées de 3.001 à 4.500, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe C1, numérotées de 3.001 à 3.375,

* 375 parts sociales de sous-classe C2, numérotées de 3.376 à 3.750,

* 375 parts sociales de sous-classe C3, numérotées de 3.751 à 4.125, et

* 375 parts sociales de sous-classe C4 numérotées de 4.126 à 4.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Sous-Classe C1, les Parts Sociales de Sous-Classe C2, les Parts Sociales de Sous-Classe C3, et les Parts Sociales de Sous-Classe C4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe D, numérotées de 4.501 à 6.000, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe D1, numérotées de 4.501 à 4.875,

* 375 parts sociales de sous-classe D2, numérotées de 4.876 à 5.250,

* 375 parts sociales de sous-classe D3, numérotées de 5.251 à 5.625, et

* 375 parts sociales de sous-classe D4, numérotées de 5.626 à 6.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Sous-Classe D1, les Parts Sociales de Sous-Classe D2, les Parts Sociales de Sous-Classe D3, et les Parts Sociales de Sous-Classe D4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe E, numérotées de 6.001 à 7.500, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe E1, numérotées de 6.001 à 6.375,

* 375 parts sociales de sous-classe E2, numérotées de 6.376 à 6.750,

* 375 parts sociales de sous-classe E3, numérotées de 6.751 à 7.125, et

* 375 parts sociales de sous-classe E4, numérotées de 7.126 à 7.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Sous-Classe E1, les Parts Sociales de Sous-Classe E2, les Parts Sociales de Sous-Classe E3, et les Parts Sociales de Sous-Classe E4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe F, numérotées de 7.501 à 9.000, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe F1, numérotées de 7.501 à 7.875,

* 375 parts sociales de sous-classe F2, numérotées de 7.876 à 8.250,

* 375 parts sociales de sous-classe F3, numérotées de 8.251 à 8.625, et

* 375 parts sociales de sous-classe F4, numérotées de 8.626 à 9.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Sous-Classe F1, les Parts Sociales de Sous-Classe F2, les Parts Sociales de Sous-Classe F3, et les Parts Sociales de Sous-Classe F4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe G, numérotées de 9.001 à 10.500, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe G1, numérotées de 9.001 à 9.375,

* 375 parts sociales de sous-classe G2, numérotées de 9.376 à 9.750,

* 375 parts sociales de sous-classe G3, numérotées de 9.751 à 10.125, et

* 375 parts sociales de sous-classe G4, numérotées de 10.126 à 10.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Sous-Classe G1, les Parts Sociales de Sous-Classe G2, les Parts Sociales de Sous-Classe G3, et les Parts Sociales de Sous-Classe G4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe H, numérotées de 10.501 à 12.000, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe H1, numérotées de 10.501 à 10.875,

* 375 parts sociales de sous-classe H2, numérotées de 10.876 à 11.250,

* 375 parts sociales de sous-classe H3, numérotées 11.251 à 11.625, et

* 375 parts sociales de sous-classe H4, numérotées de 11.626 à 12.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Sous-Classe H1, les Parts Sociales de Sous-Classe H2, les Parts Sociales de Sous-Classe H3, et les Parts Sociales de Sous-Classe H4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe I, numérotées de 12.001 à 13.500, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe I1, numérotées de 12.001 à 12.375,

* 375 parts sociales de sous-classe I2, numérotées de 12.376 à 12.750,

* 375 parts sociales de sous-classe I3, numérotées de 12.751 à 13.125, et

* 375 parts sociales de sous-classe I4, numérotées de 13.126 à 13.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Sous-Classe I1, les Parts Sociales de Sous-Classe I2, les Parts Sociales de Sous-Classe I3, et les Parts Sociales de Sous-Classe I4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe J, numérotées de 13.501 à 15.000, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe J1, numérotées de 13.501 à 13.875,

* 375 parts sociales de sous-classe J2, numérotées de 13.876 à 14.250,

* 375 parts sociales de sous-classe J3, numérotées de 14.251 à 14.625, et

* 375 parts sociales de sous-classe J4, numérotées de 14.626 à 15.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe J, les Parts Sociales de Sous-Classe J1, les Parts Sociales de Sous-Classe J2, les Parts Sociales de Sous-Classe J3, et les Parts Sociales de Sous-Classe J4).

En conséquence de la reclassification, l'Associé 1 détient mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe A, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe A1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe A2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe A3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe A4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe B, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe B1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe B2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe B3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe B4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe C, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe C1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe C2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe C3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe C4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe D, divisées en trois cent dix-

sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe D1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe D2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe D3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe D4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe E, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe E1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe E2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe E3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe E4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe F, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe F1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe F2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe F3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe F4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe G, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe G1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe G2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe G3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe G4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe H, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe H1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe H2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe H3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe H4; mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe I, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe I1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe I2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe I3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe I4; et mille deux cent soixante-six (1.266) Parts Sociales de Classe J, divisées en trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe J1, trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe J2, trois cent dix-sept (317) Parts Sociales de Sous-Classe J3, et trois cent seize (316) Parts Sociales de Sous-Classe J4; sans valeur nominale.

En conséquence de la reclassification, l'Associé 2 détient deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe A, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe A1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe A2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe A3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe A4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe B, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe B1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe B2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe B3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe B4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe C, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe C1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe C2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe C3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe C4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe D, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe D1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe D2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe D3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe D4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe E, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe E1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe E2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe E3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe E4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe F, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe F1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe F2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe F3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe F4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe G, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe G1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe G2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe G3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe G4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe H, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe H1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe H2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe H3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe H4; deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe I, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe I1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe I2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe I3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe I4; et deux cent trente-quatre (234) Parts Sociales de Classe J, divisées en cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe J1, cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe J2, cinquante-huit (58) Parts Sociales de Sous-Classe J3 et cinquante-neuf (59) Parts Sociales de Sous-Classe J4; sans valeur nominale.

Les Associés décident aussi de créer dix (10) comptes de prime d'émission, chacun contenant quatre (4) sous comptes de prime d'émission, chacun lié à sa classe ou sous-classe respective de parts sociales, et, à la date des présentes, de réaffecter la prime d'émission, qui avant la reclassification des parts sociales en dix (10) classes de parts sociales, était liée aux parts sociales ordinaires, aux classes ou sous-classes de parts sociales nouvellement créées, proportionnellement au nombre de parts sociales dans chacune des classes ou sous-classes de parts sociales.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les Associés décident de modifier l'article 5 des Statuts, afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social est fixé à quinze mille euro (EUR 15.000,-), représenté par:

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe A, numérotées de 1 à 1.500, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe A1, numérotées de 1 à 375,
 - * 375 parts sociales de sous-classe A2, numérotées de 376 à 750,
 - * 375 parts sociales de sous-classe A3, numérotées de 751 à 1.125, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe A4, numérotées de 1.126 à 1.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Sous-Classe A1, les Parts Sociales de Sous-Classe A2, les Parts Sociales de Sous-Classe A3, et les Parts Sociales de Sous-Classe A4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe B, numérotées de 1.501 à 3.000, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe B1, numérotées de 1.501 à 1.875,
 - * 375 parts sociales de sous-classe B2, numérotées de 1.876 à 2.250,
 - * 375 parts sociales de sous-classe B3, numérotées de 2.251 à 2.625, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe B4, numérotées de 2.626 à 3.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Sous-Classe B1, les Parts Sociales de Sous-Classe B2, les Parts Sociales de Sous-Classe B3, et les Parts Sociales de Sous-Classe B4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe C, numérotées de 3.001 à 4.500, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe C1, numérotées de 3.001 à 3.375,
 - * 375 parts sociales de sous-classe C2, numérotées de 3.376 à 3.750,
 - * 375 parts sociales de sous-classe C3, numérotées de 3.751 à 4.125, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe C4 numérotées de 4.126 à 4.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Sous-Classe C1, les Parts Sociales de Sous-Classe C2, les Parts Sociales de Sous-Classe C3, et les Parts Sociales de Sous-Classe C4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe D, numérotées de 4.501 à 6.000, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe D1, numérotées de 4.501 à 4.875,
 - * 375 parts sociales de sous-classe D2, numérotées de 4.876 à 5.250,
 - * 375 parts sociales de sous-classe D3, numérotées de 5.251 à 5.625, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe D4, numérotées de 5.626 à 6.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Sous-Classe D1, les Parts Sociales de Sous-Classe D2, les Parts Sociales de Sous-Classe D3, et les Parts Sociales de Sous-Classe D4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe E, numérotées de 6.001 à 7.500, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe E1, numérotées de 6.001 à 6.375,
 - * 375 parts sociales de sous-classe E2, numérotées de 6.376 à 6.750,
 - * 375 parts sociales de sous-classe E3, numérotées de 6.751 à 7.125, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe E4, numérotées de 7.126 à 7.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Sous-Classe E1, les Parts Sociales de Sous-Classe E2, les Parts Sociales de Sous-Classe E3, et les Parts Sociales de Sous-Classe E4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe F, numérotées de 7.501 à 9.000, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe F1, numérotées de 7.501 à 7.875,
 - * 375 parts sociales de sous-classe F2, numérotées de 7.876 à 8.250,
 - * 375 parts sociales de sous-classe F3, numérotées de 8.251 à 8.625, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe F4, numérotées de 8.626 à 9.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Sous-Classe F1, les Parts Sociales de Sous-Classe F2, les Parts Sociales de Sous-Classe F3, et les Parts Sociales de Sous-Classe F4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe G, numérotées de 9.001 à 10.500, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe G1, numérotées de 9.001 à 9.375,
 - * 375 parts sociales de sous-classe G2, numérotées de 9.376 à 9.750,
 - * 375 parts sociales de sous-classe G3, numérotées de 9.751 à 10.125, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe G4, numérotées de 10.126 à 10.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Sous-Classe G1, les Parts Sociales de Sous-Classe G2, les Parts Sociales de Sous-Classe G3, et les Parts Sociales de Sous-Classe G4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe H, numérotées de 10.501 à 12.000, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe H1, numérotées de 10.501 à 10.875,
 - * 375 parts sociales de sous-classe H2, numérotées de 10.876 à 11.250,
 - * 375 parts sociales de sous-classe H3, numérotées 11.251 à 11.625, et
 - * 375 parts sociales de sous-classe H4, numérotées de 11.626 à 12.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Sous-Classe H1, les Parts Sociales de Sous-Classe H2, les Parts Sociales de Sous-Classe H3, et les Parts Sociales de Sous-Classe H4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe I, numérotées de 12.001 à 13.500, divisées en
 - * 375 parts sociales de sous-classe I1, numérotées de 12.001 à 12.375,
 - * 375 parts sociales de sous-classe I2, numérotées de 12.376 à 12.750,

* 375 parts sociales de sous-classe I3, numérotées de 12.751 à 13.125, et

* 375 parts sociales de sous-classe I4, numérotées de 13.126 à 13.500

(respectivement les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Sous-Classe II, les Parts Sociales de Sous-Classe I2, les Parts Sociales de Sous-Classe I3, et les Parts Sociales de Sous-Classe I4);

- mille cinq cents (1.500) parts sociales de classe J, numérotées de 13.501 à 15.000, divisées en

* 375 parts sociales de sous-classe J1, numérotées de 13.501 à 13.875,

* 375 parts sociales de sous-classe J2, numérotées de 13.876 à 14.250,

* 375 parts sociales de sous-classe J3, numérotées de 14.251 à 14.625, et

* 375 parts sociales de sous-classe J4, numérotées de 14.626 à 15.000

(respectivement les Parts Sociales de Classe J, les Parts Sociales de Sous-Classe J1, les Parts Sociales de Sous-Classe J2, les Parts Sociales de Sous-Classe J3, et les Parts Sociales de Sous-Classe J4).

Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Sous-Classe A1, les Parts Sociales de Sous-Classe A2, les Parts Sociales de Sous-Classe A3, les Parts Sociales de Sous-Classe A4, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Sous-Classe B1, les Parts Sociales de Sous-Classe B2, les Parts Sociales de Sous-Classe B3, les Parts Sociales de Sous-Classe B4, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Sous-Classe C1, les Parts Sociales de Sous-Classe C2, les Parts Sociales de Sous-Classe C3, les Parts Sociales de Sous-Classe C4, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Sous-Classe D1, les Parts Sociales de Sous-Classe D2, les Parts Sociales de Sous-Classe D3, les Parts Sociales de Sous-Classe D4, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Sous-Classe E1, les Parts Sociales de Sous-Classe E2, les Parts Sociales de Sous-Classe E3, les Parts Sociales de Sous-Classe E4, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Sous-Classe F1, les Parts Sociales de Sous-Classe F2, les Parts Sociales de Sous-Classe F3, les Parts Sociales de Sous-Classe F4, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Sous-Classe G1, les Parts Sociales de Sous-Classe G2, les Parts Sociales de Sous-Classe G3, les Parts Sociales de Sous-Classe G4, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Sous-Classe H1, les Parts Sociales de Sous-Classe H2, les Parts Sociales de Sous-Classe H3, les Parts Sociales de Sous-Classe H4, les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales de Sous-Classe I1, les Parts Sociales de Sous-Classe I2, les Parts Sociales de Sous-Classe I3, les Parts Sociales de Sous-Classe I4, les Parts Sociales de Classe J, les Parts Sociales de Sous-Classe J1, les Parts Sociales de Sous-Classe J2, les Parts Sociales de Sous-Classe J3, et les Parts Sociales de Sous-Classe A4, sont ci-après collectivement désignées comme les Parts Sociales et individuellement une Part Sociale. Les Parts Sociales n'ont pas de valeur nominale et sont toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3 Le Conseil identifiera le portefeuille d'actifs pertinent constituant un investissement (l'Investissement), auquel chaque classe de Parts Sociales est liée et informera les associés de cet investissement. L'affectation de chaque Investissement à une classe spécifique de Parts Sociales sera effectuée par une décision des associés de la Société conformément aux dispositions de l'article 11 des Statuts. L'affectation des bénéfices nets de chaque Investissement à une classe de Parts Sociales spécifique sera décidée par les associés de la Société en vertu de et conformément aux dispositions de l'article 15.2 des Statuts. Entre les associés, chaque portefeuille d'actifs sera investi exclusivement au bénéfice de la classe de Parts Sociales concernée, étant entendu que tous les revenus qui ne sont pas spécifiquement affecté à une classe de Parts Sociales spécifique seront affectés à chaque Part Sociale, proportionnellement au nombre de Parts Sociales émises, sans tenir compte de la répartition entre les différentes classes de Parts Sociales.

5.4 Aux fins de l'article 11 des Statuts, toutes les Parts Sociales ont des droits de vote et des droits politiques égaux. Cependant, en cas de modification des droits attachés à une classe de Parts Sociales spécifique, les décisions des associés doivent, afin d'être valables, remplir les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 11 des statuts à l'égard de chaque classe de Parts Sociales.

5.5 En plus du capital social émis, la Société maintiendra des comptes de prime d'émission, auxquels toute prime affectée à la classe ou à la sous-classe respective de Parts Sociales émises ou à émettre est comptabilisée. Le montant des comptes de prime d'émission peut être utilisé pour le paiement de toutes Parts Sociales que la Société peut racheter à ses associés, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés sous la forme d'un dividende ou pour affecter des fonds à la réserve légale. La Société maintiendra:

(i) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe A (le Compte de Prime de la Classe A), divisé en quatre sous-comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classe A1, le Compte de Prime de la Sous-Classe A2, le Compte de Prime de la Sous-Classe A3 et le Compte de Prime de la Sous-Classe A4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes A);

(ii) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe B (le Compte de Prime de la Classe B), divisé en quatre sous-comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classe B1, le Compte de Prime de la Sous-Classe B2, le Compte de Prime de la Sous-Classe B3 et le Compte de Prime de la Sous-Classe B4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes B) ;

(iii) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe C (le Compte de Prime de la Classe C), divisé en quatre sous-comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classe C1, le Compte de

Prime de la Sous-Classé C2, le Compte de Prime de la Sous-Classé C3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé C4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes C) ;

(iv) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe D (le Compte de Prime de la Classe D), divisé en quatre sous comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classé D1, le Compte de Prime de la Sous-Classé D2, le Compte de Prime de la Sous-Classé D3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé D4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes D);

(v) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe E (le Compte de Prime de la Classe E), divisé en quatre sous comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classé E1, le Compte de Prime de la Sous-Classé E2, le Compte de Prime de la Sous-Classé E3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé E4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes E) ;

(vi) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe F (le Compte de Prime de la Classe F), divisé en quatre sous comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classé F1, le Compte de Prime de la Sous-Classé F2, le Compte de Prime de la Sous-Classé F3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé F4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes F) ;

(vii) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe G (le Compte de Prime de la Classe G), divisé en quatre sous comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classé G1, le Compte de Prime de la Sous-Classé G2, le Compte de Prime de la Sous-Classé G3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé G4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes G);

(viii) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe H (le Compte de Prime de la Classe H), divisé en quatre sous comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classé H1, le Compte de Prime de la Sous-Classé H2, le Compte de Prime de la Sous-Classé H3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé H4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes H);

(ix) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe I (le Compte de Prime de la Classe I), divisé en quatre sous comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classé I1, le Compte de Prime de la Sous-Classé I2, le Compte de Prime de la Sous-Classé I3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé I4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes I); et

(x) un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales de Classe J (le Compte de Prime de la Classe J), divisé en quatre sous comptes de prime d'émission (respectivement le Compte de Prime de la Sous-Classé J1, le Compte de Prime de la Sous-Classé J2, le Compte de Prime de la Sous-Classé J3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé J4, et ensemble les Comptes de Prime des Sous-Classes J);

Le Compte de Prime de la Classe A, le Compte de Prime de la Sous-Classé A1, le Compte de Prime de la Sous-Classé A2, le Compte de Prime de la Sous-Classé A3, le Compte de Prime de la Sous-Classé A4, le Compte de Prime de la Classe B, le Compte de Prime de la Sous-Classé B1, le Compte de Prime de la Sous-Classé B2, le Compte de Prime de la Sous-Classé B3, le Compte de Prime de la Sous-Classé B4, le Compte de Prime de la Classe C, le Compte de Prime de la Sous-Classé C1, le Compte de Prime de la Sous-Classé C2, le Compte de Prime de la Sous-Classé C3, le Compte de Prime de la Sous-Classé C4, le Compte de Prime de la Classe D, le Compte de Prime de la Sous-Classé D1, le Compte de Prime de la Sous-Classé D2, le Compte de Prime de la Sous-Classé D3, le Compte de Prime de la Sous-Classé D4, le Compte de Prime de la Classe E, le Compte de Prime de la Sous-Classé E1, le Compte de Prime de la Sous-Classé E2, le Compte de Prime de la Sous-Classé E3, le Compte de Prime de la Sous-Classé E4, le Compte de Prime de la Classe F, le Compte de Prime de la Sous-Classé F1, le Compte de Prime de la Sous-Classé F2, le Compte de Prime de la Sous-Classé F3, le Compte de Prime de la Sous-Classé F4, le Compte de Prime de la Classe G, le Compte de Prime de la Sous-Classé G1, le Compte de Prime de la Sous-Classé G2, le Compte de Prime de la Sous-Classé G3, le Compte de Prime de la Sous-Classé G4, le Compte de Prime de la Classe H, le Compte de Prime de la Sous-Classé H1, le Compte de Prime de la Sous-Classé H2, le Compte de Prime de la Sous-Classé H3, le Compte de Prime de la Sous-Classé H4, le Compte de Prime de la Classe I, le Compte de Prime de la Sous-Classé I1, le Compte de Prime de la Sous-Classé I2, le Compte de Prime de la Sous-Classé I3, le Compte de Prime de la Sous-Classé I4, le Compte de Prime de la Classe J, le Compte de Prime de la Sous-Classé J1, le Compte de Prime de la Sous-Classé J2, le Compte de Prime de la Sous-Classé J3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé J4 sont ci-après désignés collectivement comme les Comptes de Prime.

La Société enregistrera au Compte de Prime de la Classe A et dans ses comptes de prime des sous-classes concernés (c'est-à-dire le Compte de Prime de la Sous-Classé A1, le Compte de Prime de la Sous-Classé A2, le Compte de Prime de la Sous-Classé A3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé A4) (i) le montant ou la valeur de toute prime payée respectivement sur les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de la Sous-Classé A1, les Parts Sociales de la Sous-Classé A2, les Parts Sociales de la Sous-Classé A3, et les Parts Sociales de la Sous-Classé A4, et (ii) tout capital additionnel contribué par les détenteurs des Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Sous-Classé A1, Parts Sociales de Sous-Classé A2, Parts Sociales de Sous-Classé A3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classé A4 de la Société.

La Société enregistrera au Compte de Prime de la Classe B et dans ses comptes de prime des sous-classes concernés (c'est-à-dire le Compte de Prime de la Sous-Classé B1, le Compte de Prime de la Sous-Classé B2, le Compte de Prime de la Sous-Classé B3 et le Compte de Prime de la Sous-Classé B4) (i) le montant ou la valeur de toute prime payée respectivement sur les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de la Sous-Classé B1, les Parts Sociales de la Sous-Classé B2, les Parts Sociales de la Sous-Classé B3, et les Parts Sociales de la Sous-Classé B4, et (ii) tout capital additionnel

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 6.2 paragraphe 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.2. Paragraphe 3.** Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant l'intégralité du capital social.»

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 7.2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **7.2.** Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés votant à l'unanimité.»

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 8.2.5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **8.2.5.** Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si tous ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par le vote unanime des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.»

Sixième résolution

Les Associés décident de modifier les articles 11.2.6 et 11.2.7 des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

« **11.2.6.** Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale sont adoptées par les associés détenant l'intégralité du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

11.2.7. Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement unanime des associés.»

Septième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 15.2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **15.2.** Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

Les associés, en déterminant la manière dont le solde des bénéfices nets annuels est affecté, décide que (a) chaque classe spécifique de Parts Sociales de la Société suivra un Investissement particulier et les détenteurs de cette classe particulière de Parts Sociales ont le droit à un revenu résultant de cet Investissement spécifique moins les coûts relatifs à l'Investissement, pertes éventuelles résultant de l'Investissement ainsi qu'un montant proportionnel des coûts administratifs de la Société (le Bénéfice Net d'une Classe Spécifique) et décident de déterminer que (b) chaque sous-classe I de la classe de Parts Sociales concernée suivra la partie du Bénéfice Net d'une Classe Spécifique résultant de l'Investissement depuis la constitution de la Société jusqu'au moment du rachat de cette sous-classe I par la Société (le Suivi de la Sous-Classe A1), (c) chaque sous-classe 2 de la classe de Parts Sociales concernée suivra la partie du Bénéfice Net d'une Classe Spécifique résultant de l'Investissement depuis le rachat de chacune des sous-classes I par la Société jusqu'au moment du rachat de chacune des sous-classes 2 de la Société (le Suivi de la Sous-Classe A2), (d) chaque sous-classe 3 de la classe de Parts Sociales concernée suivra la partie du Bénéfice Net d'une Classe Spécifique résultant de l'Investissement depuis le rachat de chacune des sous-classes 2 par la Société jusqu'au moment du rachat de chacune des sous-classes 3 de la Société (le Suivi de la Sous-Classe A3), et (e) chaque sous-classe 4 de la classe de Parts Sociales concernée suivra la partie du Bénéfice Net d'une Classe Spécifique résultant de l'Investissement depuis le rachat de chacune des sous-classes 3 par la Société jusqu'au moment du rachat de chacune des sous-classes A4 de la Société (le Suivi de la Sous-Classe A4).»

Huitième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 16.2 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **16.2.** Tout boni de liquidation, après réalisation des actifs et paiement des dettes de la Société, le cas échéant, sera distribué aux associés de la manière suivante:

(i) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement spécifique pertinent lié aux Parts Sociales de Classe A et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Sous-Classe A1, Parts Sociales de Sous-Classe A2, Parts Sociales de Sous-Classe A3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe A4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Sous-Classe A1, Parts Sociales de Sous-Classe A2, Parts Sociales de Sous-Classe A3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe A4 qu'ils détiennent respectivement;

(ii) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe B et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera

distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Sous-Classe B1, Parts Sociales de Sous-Classe B2, Parts Sociales de Sous-Classe B3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe B4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Sous-Classe B1, Parts Sociales de Sous-Classe B2, Parts Sociales de Sous-Classe B3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe B4 qu'ils détiennent respectivement;

(iii) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe C et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Sous-Classe C1, Parts Sociales de Sous-Classe C2, Parts Sociales de Sous-Classe C3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe C4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Sous-Classe C1, Parts Sociales de Sous-Classe C2, Parts Sociales de Sous-Classe C3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe C4 qu'ils détiennent respectivement;

(iv) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe D et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Sous-Classe D1, Parts Sociales de Sous-Classe D2, Parts Sociales de Sous-Classe D3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe D4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Sous-Classe D1, Parts Sociales de Sous-Classe D2, Parts Sociales de Sous-Classe D3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe D4 qu'ils détiennent respectivement;

(v) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe E et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Sous-Classe E1, Parts Sociales de Sous-Classe E2, Parts Sociales de Sous-Classe E3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe E4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Sous-Classe E1, Parts Sociales de Sous-Classe E2, Parts Sociales de Sous-Classe E3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe E4 qu'ils détiennent respectivement;

(vi) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe F et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Sous-Classe F1, Parts Sociales de Sous-Classe F2, Parts Sociales de Sous-Classe F3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe F4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Sous-Classe F1, Parts Sociales de Sous-Classe F2, Parts Sociales de Sous-Classe F3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe F4 qu'ils détiennent respectivement;

(vii) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe G et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Sous-Classe G1, Parts Sociales de Sous-Classe G2, Parts Sociales de Sous-Classe G3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe G4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Sous-Classe G1, Parts Sociales de Sous-Classe G2, Parts Sociales de Sous-Classe G3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe G4 qu'ils détiennent respectivement;

(viii) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe H et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe H, Parts Sociales de Sous-Classe H1, Parts Sociales de Sous-Classe H2, Parts Sociales de Sous-Classe H3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe H4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe H, Parts Sociales de Sous-Classe H1, Parts Sociales de Sous-Classe H2, Parts Sociales de Sous-Classe H3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe H4 qu'ils détiennent respectivement;

(ix) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe I et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe I, Parts Sociales de Sous-Classe I1, Parts Sociales de Sous-Classe I2, Parts Sociales de Sous-Classe I3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe I4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe I, Parts Sociales de Sous-Classe I1, Parts Sociales de Sous-Classe I2, Parts Sociales de Sous-Classe I3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe I4 qu'ils détiennent respectivement; et

(x) tout boni de liquidation dérivé d'un Investissement particulier pertinent lié aux Parts Sociales de Classe J et aux sous-classes de parts sociales concernées, tel que déterminé conformément à l'article 5 et à l'article 15 des Statuts, sera distribué parmi le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe J, Parts Sociales de Sous-Classe J1, Parts Sociales de Sous-Classe J2, Parts Sociales de Sous-Classe J3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe J4, respectivement, en proportion des Parts Sociales de Classe J, Parts Sociales de Sous-Classe J1, Parts Sociales de Sous-Classe J2, Parts Sociales de Sous-Classe J3 et/ou Parts Sociales de Sous-Classe J4 qu'ils détiennent respectivement.

Neuvième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des Associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et de donner pouvoir et d'autoriser tout gérant de la Société, agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement de la reclassification des parts sociales dans le registre des Associés de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 mars 2013. Relation: LAC/2013/10873. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 avril 2013.

Référence de publication: 2013043984/1043.

(130053081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2013.

FMC Advisers Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 176.302.

—
STATUTES

In the year two thousand thirteen on the eighteenth day of March

Before us Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

FMC Advisors Limited, a company existing under Cyprian law, having its registered office at 21, Theklas Lysiotti, Melas Court, 1&2 Floor, 3030 Limassol, Cyprus, registered with the Registry of Companies, Nicosia, Cyprus under the number HE 158065,

here represented by Mrs Marie-Laure AFLALO, company's director, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

by virtue of a proxy dated on March 8, 2 013,

which will remain annexed to the present deed.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which it forms:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies and notably by the law dated 25 August 2006 and by the present articles.

The Company exists under the name of "FMC Advisers Luxembourg S.A."

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may further conduct consulting missions and provide consultancy services to enterprises on international level including representation and intermediary services, finding business opportunities in the same field.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by ONE THOUSAND (1,000) shares with a par value of THIRTY-ONE EURO (31.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. - Management

Art. 6. In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members who need not be shareholders.

In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the composition of the Board of Directors may be limited to one member (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, its permanent representative shall be appointed or confirmed in compliance with the Law.

The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

If there is only one Director, all such powers shall be reserved to the Sole Director.

Art. 9. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by joint signatures of two directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case if a managing director has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the managing director, but only within the limits of such power.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

Art. 12. The company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Any general meeting shall be convened in compliance with the Law.

The general meeting shall be convened by means of the shareholders representing ten per cent (10 %) of the corporate capital.

In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Title IV. - Supervision

Art. 13. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - Annual meeting

Art. 14. The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the third Tuesday of June at 12.30.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 15. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 16. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. - General provisions

Art. 18. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

- 1) The first business year shall begin on the date of incorporation of the company and shall end on the 31st of December 2013.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2014.

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the appearing party, represented as stated hereabove, declares to subscribe the one thousand (1,000) shares.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand two hundred euro (1,200.- EUR).

Extraordinary general meeting

The appearing party, represented as mentioned above, representing the entire subscribed capital and acting as sole shareholder of the Company, has immediately taken the following resolutions:

- 1.- The number of directors is fixed at one and the number of auditors at one.
- 2.- The following is appointed director:

Mr. Hennadiy LOPATYNS'KYY, companies director, born on the 25th day of September 1962 in Odessa, Ukraine, residing at Proletarskaya street 58/1 - Kremenchuk, Ukraine.

- 3.- Has been appointed statutory auditor:

Gestman S.A., registered at RCS Luxembourg under number B 37378, having its registered office at 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

- 4.- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.
- 5.- The registered office of the company is established in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Notice

The attention of the appearing Person has been expressly drawn by the notary, in regards to the necessity, if applicable, to obtain the required permits, delivered by the concerned authorities, in order to carry out the activities described in article 4 of the articles of association.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day and year first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FMC Advisors Limited, une société de droit chypriote, ayant son siège social au 21 Theklas Lysioti, Melas Court, 1&2 Floor, 3030 Limassol, Chypre, enregistrée au Registre des sociétés de Nicosia, Chypre, sous le numéro HE 158 06 5, ici représentée par Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 8 mars 2013, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «FMC Advisors Luxembourg S.A.»

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties. La société a en outre pour objet au Luxembourg et à l'étranger la réalisation de mission de conseil aux entreprises au plan international (prestations de services) et rôle de représentation, de mise en relation et d'apporteur d'affaires dans ce même domaine.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par MILLE (1000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est constituée par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société. En cas d'Administrateur Unique, tous ces pouvoirs seront réservés à cet Administrateur Unique.

Art. 9. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 12. La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présents, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit

la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mardi du mois de juin à 12.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, représentée comme mentionné ci-avant, déclare souscrire les mille (1.000) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille deux cents euros (1.200.-EUR).

Assemblée générale extraordinaire

La comparante préqualifiée, représentant la totalité du capital souscrit et agissant en tant qu'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateur est fixé à un et celui des commissaires à un.
2. Est nommé administrateur:

Monsieur Hennadiy LOPATYNS'KYY, administrateur de sociétés, né le 25 septembre 1962 à Odessa, Ukraine, demeurant à Proletarskaya street 58/1, Kremenchuk, Ukraine.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 3 73 78 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2018.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Avertissement

L'attention de la comparante a été expressément attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises le cas échéant afin d'exercer les activités telles que décrites à l'article 4 des présents statuts.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé M.-L. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 mars 2013. Relation: LAC/2013/13369. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2013.

Référence de publication: 2013043711/375.

(130053139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2013.

Contact-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 56.364.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 mars 2013.

Pour la société

Me Martine DECKER

Notaire

Référence de publication: 2013042181/13.

(130051574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2013.

CENSI Holding B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 159.900.

Auszug aus dem Schriftlichen Gesellschafterbeschluss der Gesellschaft vom 08 April 2013

Aufgrund eines schriftlichen Gesellschafterbeschlusses der Gesellschaft vom 08. April 2013 hat es folgende Änderungen in der Geschäftsführung der Gesellschaft gegeben:

- Herr Dr. Thomas Goergen wurde mit Wirkung zum 08. April 2013 als B-Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen.

- Herr Daniel Kranz, geboren am 10. März 1972 in D-54290 Trier, geschäftlich ansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg wurde als neuer B-Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung zum 08. April 2013 auf unbestimmte Zeit ernannt.

Référence de publication: 2013046013/15.

(130055970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2013.

DIF Infrastructure II Participations Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 141.857.

Le siège de La Société est transféré du 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg à partir du 1^{er} avril 2013.

Le siège de DIF Management Luxembourg S.à r.l. en tant de gérant de La Société est transféré du 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg à partir du 1^{er} avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIF Infrastructure II Participations Luxembourg S.à r.l.

DIF Management Luxembourg S.à r.l.

Gérant

Référence de publication: 2013044899/16.

(130055005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Ecotechnology S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 71.000.

Je soussigné, Joseph Delrée, gérant de la société INNOVATRUST SARL, Expert-Comptable, agissant en qualité de domiciliataire pour la société ECOTECHNOLOGY S.A. enregistrée au RCS sous le numéro B71000, sise au 2A, route d'Eselborn à L-9706 Clervaux, dénonce par la présente le siège de la société et ce avec effet immédiat.

Clervaux, le 2013-04-02.

Innovatrust Sarl

Expert-Comptable

Joseph Delrée

Gérant

Référence de publication: 2013044925/14.

(130054605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Eggos S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 142.244.

Avec effet au 08 avril 2013, GLOBAL TRUST ADVISORS S.A a dénoncé tout office de domiciliation de la société EGGOS S.A., société anonyme immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B142244 et établie au 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 08 avril 2013.

Référence de publication: 2013046699/11.

(130057173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.

Superfund Asset Management GmbH - Niederlassung Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2155 Luxembourg, 68, Mühlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 139.530.

Herr Jorge FERNANDES hat seine berufsmäßige Anschrift in L - 2155 Luxembourg, 68, Mühlenweg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, den 9. April 2013.

Référence de publication: 2013046996/11.

(130057072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2013.